

COMMUNIQUÉ

Projet de loi 401 : vers un partage d'activités entre les architectes, les ingénieurs et les technologues professionnels

Montréal, 14 juin 2018 - L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) accueille favorablement le projet loi 401 déposé par Madame la ministre Lise Thériault. Malgré le fait que ce dépôt tardif du projet de loi n'en permette pas l'adoption prochaine, il était grand temps, après des années d'attente, que la nécessaire modernisation des façons de faire dans le domaine du bâtiment aboutisse.

D'autant que cette modernisation s'accompagne de la mise en place de mécanismes permettant le partage d'activités en mode interprofessionnel avec les architectes et les ingénieurs, reconnaissant ainsi la contribution des technologues professionnels à ces domaines et ce, dans l'intérêt public. En outre, l'ajout du technologue professionnel dans le *Code civil du Québec* à titre d'intervenant professionnel reconnu et imputable allait de soi.

Par ailleurs, le domaine des sciences appliquées regroupe plusieurs secteurs dans lesquels œuvrent les technologues professionnels. Les dispositions législatives entourant l'encadrement de tous ces secteurs d'activités, en plus de celui du bâtiment, ont elles aussi besoin d'être modernisées. À cet égard, le projet de loi 401 nous apparaît comme un premier pas majeur qui pourrait devenir un modèle à suivre.

L'Ordre entend effectuer une étude exhaustive des dispositions contenues dans le projet de loi. Il salue d'emblée les modifications proposées pour les inspections et les carnets d'entretien pour les copropriétés. L'Ordre entend être un partenaire actif et constructif pour la suite, participant à la bonification de ses dispositions et en faisant la promotion auprès de tous les partis politiques, le cas échéant, et ce dans l'objectif d'en permettre l'adoption à la plus brève échéance possible.

L'OTPQ est un organisme reconnu officiellement par l'Office des professions du Québec depuis 38 ans. On reconnaît les technologues professionnels grâce aux initiales T.P. ou T.Sc.A. qu'ils et elles apposent à leurs noms. Ils ont une connaissance poussée des mathématiques et des sciences, acquise par un programme d'enseignement supérieur de trois ans et reconnu par un diplôme d'études collégiales (DEC).

-30-

Source et informations :

Alain Bernier, T.P., président

(514) 845-3247, poste 118

communications@otpq.qc.ca